



Paris, le 15 mars 2015

Biodiversité : nous nous engageons !

Le 12 mars, nos quatre organisations, FNSEA, JA, APCA et Coop de France, ont adhéré à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020.

Par cette signature, nous nous engageons à partager les orientations de la stratégie, notamment les objectifs de préserver, restaurer, renforcer, valoriser la biodiversité. Par leur travail quotidien, les agriculteurs et leurs conseillers contribuent à la création et à la gestion de biodiversité. Ces services environnementaux méritent d'être reconnus et développés.

Dans le cadre de cette adhésion, la profession agricole et agroalimentaire déposera un programme d'actions volontaires pour la biodiversité d'ici un an. D'ores et déjà, nous avons publié un recueil d'actions des partenaires agricoles et ruraux en faveur de la biodiversité, le 17 avril 2014. A cette occasion, les 46 partenaires de ce recueil avaient présenté leurs actions de maintien et de restauration des écosystèmes, leurs outils de gestion ou de communication sur la biodiversité, leurs programmes de recherche. Cela met en valeur des initiatives individuelles et collectives qui représentent bien la sensibilité et l'efficacité de femmes et d'hommes avec une vraie volonté de développement durable.

Au moment où l'examen du projet de loi pour la biodiversité débute lundi 16 mars à l'Assemblée nationale, nous, FNSEA, JA, APCA et Coop de France, voulons approfondir les actions existantes et en proposer de nouvelles, pour mieux répondre à l'équilibre et au respect entre productions, nature, territoires et travail de tous.

Des agriculteurs proactifs !

Une campagne d'enquête et de sensibilisation a été lancée par la profession agricole en 2014 sur la biodiversité. Parmi les résultats de l'enquête (1000 réponses recueillies), on constate que :

- plus de **70% des agriculteurs cultivent plus de quatre productions** sur leur exploitation
- 31% entretiennent des espaces boisés
- **21% mettent en place des ruches**
- 16% utilisent des auxiliaires de culture (ex. coccinelles) pour lutter contre les bioagresseurs

Cf. enquête complète en annexe

Contacts :

FNSEA : Thomas FENÉ – 01 53 83 47 06

JA : Célia FAURE – 01 42 65 86 16

APCA : Iris ROZE – 01 53 57 10 51

Coop de France : Yves BOULAY – 01 44 17 57 70